

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 57

Artikel: Les guerres de Bourgogne : et l'Evêché de Bâle

Autor: Jecker, J

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248721>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communication
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année || Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS || 27^{me} année LE PAYS

Les guerres de Bourgogne ET l'Evêché de Bâle

(Suite)

Berne demandait le pays de Vaud et Genève. On lui laissa Aigle, Bex, et les vallées des Ormonts. Les seigneuries de Cerlier, de Morat, de Grandson, d'Orbe, d'Echallens et d'Illens restèrent en commun aux Bernois et aux Fribourgeois. Le Haut-Valais acquit le Bas-Valais. Le reste du pays de Vaud fut vendu à la Savoie qui eut à payer 50 000 florins aux Confédérés. Fribourg fut déclaré indépendant et fut remplacer partout les armes de la Savoie par celles de l'empire d'Allemagne.

Après avoir bien mécontenté les Suisses au congrès de Fribourg comme en les abandonnant pendant la guerre, Louis XI voulut leur demander des troupes et les engager à continuer la guerre contre Charles de Bourgogne. Il invita même à sa cour les principaux chefs confédérés. Les Suisses refusèrent de reprendre les armes, mais envoyèrent auprès du roi de France une députation composée de Guillaume de Diesbach et d'Adrien de Bubenberg. Le roi les accabla de compliments, mais au lieu de leur accorder les 80 000 florins qu'ils réclamaient pour n'avoir point pris part aux campagnes contre Charles-le-Téméraire, il ne leur donna que 24 000 florins. A sa demande relative à la continuation de la guerre, les députés répondirent qu'ils devaient en référer à la diète.

Sur ces entrefaites, se préparait l'épisode qui devrait amener la mort du duc de Bourgogne.

René de Lorraine qui avait combattu vaillam-

ment à Morat dans les rangs des Confédérés désirait rentrer en possession de son duché. De leur côté, les Lorrains qui soupiraient après leur ancien chef se soulevèrent après la bataille de Morat et chassèrent les Bourguignons de leur pays. Charles-le-Téméraire qui d'abord n'avait songé qu'à se venger des Suisses, fut obligé de s'occuper de la Lorraine. Ils lui en coûtaient de voir ses états des Pays-Bas séparés de la Bourgogne par un état indépendant. Il leva donc une nouvelle armée, envahit la Lorraine mal défendue et à la tête de 10 000 hommes, mit le siège devant Nancy le 26 octobre 1476. René, sachant bien qu'il finirait par avoir le dessous, sortit de Nancy, se rendit en Alsace où il obtint des secours en argent et vint en Suisse pour y implorer l'assistance des Confédérés. Ceux-ci eurent un peu de peine à acquiescer à ses désirs ; mais se rappelant que la chute de la Lorraine pourrait avoir pour conséquence la conquête de l'Alsace par le duc de Bourgogne, ils promirent à René, sinon de prendre part directement à la guerre, de lui laisser enrôler un corps de 6000 hommes contre paiement d'une somme de 40 000 florins. René eut de la chance dans ses enrôlements et à Noël il trouva à Bâle une armée de 8000 hommes prête à partir pour la Lorraine sous le commandement de Hans Waldmann.

Pendant que René de Lorraine recrutait une armée en Suisse, la garnison de Nancy se défendait péniblement. Le comte Hans de Thierstein, qui avait été bailli de l'archiduc Sigismond en Alsace, s'était fait congédier à cause de sa mauvaise administration, était entré ensuite au service du duc de Lorraine et avait combattu à Morat comme officier de cavalerie, essaya de dégager la ville assiégée, mais sa tentative échoua.

Les soldats suisses quittèrent Bâle, traversèrent l'Alsace jusqu'à Schlettstat, passèrent par le Val de Ville, franchirent les Vosges couvertes de neige et continuèrent leur marche par St-Dié et Lunéville, s'approchèrent de Nancy. Cette armée s'était augmentée en route jusqu'à former un effectif de 20 000 hommes. Aux Suisses s'étaient unis des détachements des villes d'Alsace et des pays autrichiens. Le 14 janvier 1477, le duc René arriva avec ses auxiliaires en vue de Nancy, sur la rive gauche de la Meurthe. Le lendemain dimanche 15 janvier, il livra bataille à Charles-le-Téméraire, qui pour le recevoir, avait posté ses forces à un quart de lieue de Nancy, de Handemont à la Meurthe, sur les hauteurs voisines de la chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours. Les Suisses écrasèrent l'aile droite des Bourguignons, tandis qu'Oswald de Thierstein, longeant la Meurthe avec la cavalerie, mit leur aile gauche en fuite. Au centre, Charles se défendit vigoureusement, mais écrasé par le nombre, il fut contraint de chercher son salut dans la fuite après avoir perdu 4000 de ses soldats. En voulant franchir le fossé de Saxon, au sud-ouest de Nancy, à un quart de lieue de la ville, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui l'étang de St-Jean, il fut précipité de cheval et se noya probablement. Son corps fut retrouvé là deux jours après, dépouillé et mutilé. Le duc René lui fit donner une sépulture princière dans l'église de St-Georges près de Nancy.

Après leur nouvelle victoire, les Suisses rentrèrent dans leur patrie tout en se livrant à de nombreux actes de brigandage contre les juifs, surtout à Bâle où ils attendirent jusqu'à ce que le duc René leur eut fait payer la solde promise.

(A suivre) J. JECKER
curé de Moutier.

Feuilleton du Pays du Dimanche 1

VAINCU

À Mmes Clotilde et Marthe C...

I

gigantesque parapluie malmené par le vent, de l'autre s'efforçant en vain de relever l'indocile collet de pardessus obstiné à laisser apercevoir la blanche cravate de cérémonie, ralentissant le pas, en dépit de l'averse, afin de le mettre au niveau de celui du jeune *confrère*, auditeur bénévole, que le ciel lui envoyait pour satisfaire son envie de parler.

— Tristesse naturelle ! remarqua brièvement l'interlocuteur. Ne dit-on pas que Mme Martiville, l'aïeule de la *conjointe*, pour employer notre élégant style, est à toute extrémité ?

— Sans doute, sans doute... Mais, hélas ! si c'était tout !

— Y aurait-il du vrai dans les bruits qui ont couru : Mlle Clotilde Martiville se refusant à épouser le fiancé choisi par sa grand'mère et cédant que devant les supplications de la mourante ?

— Certes, j'ai présidé dans ma vie à bien des contrats de mariage, mon jeune confrère ; mais jamais, au grand jamais, je n'ai rien vu de si triste que celui-ci... Il me tardait de fuir, d'être déhors... et pourtant quel déluge !... Brrr !... on grelotte sous cette ondée de mars ! Et le vieux notaire, d'une main retenant son

— Exact, parfaitement exact, soupire le vieux tabellion. D'après ce fait, vous jugez du tableau que présentait ce contrat ?... Pas de père, puisque c'est pour déshériter son prodigue fils que Mme Martiville joint mariage et enterrement... La fiancée, pleurant à la fois sa mère, morte dans l'année, son aïeule qui agonise, et son premier amour, peut-être... Le futur, amoureux comme un fou, ne sachant s'il doit gémir ou remercier le ciel...

— S'il doit sourire à sa femme ou arborer des airs d'Othello...

— Yago n'a pas passé par là ; Othello, ne sait rien... ou si peu... Enfin, vous entrevoyez !.. Et, au second plan, les serviteurs en larmes, les médecins assombris, les rares amis, tristes et gênés, ne demandant, comme votre serviteur qu'à disparaître... Et si encore l'on pouvait espérer qu'une aurore se lèvera derrière ce brumeux crépuscule !